

Marloie, le 20 avril 2018

**Compte-rendu de la Commission locale de
développement rural de La Roche-en-Ardenne
du 18/04/18**

Présents : Guy Gilloteaux, Paul Deville, Philippe Poncelet, Eric Thomas, Josette Fauconnier, Etienne Jacques, Henri Collard, Julie Sacre, Pascal Lucas, Albert Gillet, Hubert Batteux, Pascal Roger, Anne-Michèle Archambeau, Michael Bouvy, Charles Louis, Laetitia Piroton, Véronique Poncelet, Annie Duterme

Agent relais ODR : Jean-Michel Bodelet

Bureau d'étude Orthogone : Pierre Poncelet, Thomas Poncelet, Gwenael Devillet

FRW : Florence Lesuisse et Jean-Christophe Simon

Excusés : Léon André, Alexandre Poncin, Christiane Collinet, Séverine Georges, Anne Mottet, Michel Burhain, Patrick Volvert, Claude Perremans

L'ordre du jour de la réunion se présente comme suit :

- Accueil par le Président et présentation de Johanna Lieckens, auteure du logo de l'ODR
- Approbation du compte-rendu de la CLDR du 7/3/18
- Présentation des objectifs et actions de l'ADL Houffalize-La Roche
- Connaître le présent : le diagnostic de territoire
- Divers (liste abréviations, CLDR du 2 juin, appels à projets...)

1. Présentation du logo de l'Opération de Développement Rural (ODR) par Johanna Lieckens

La séance débute par la présentation du logo de l'ODR par Johanna Lieckens (habitante de Bérismenil), qui a réalisé le logo de l'opération de développement rural suite à l'appel lancé par la commune. Ce travail a été effectué dans le cadre de ses études, raison pour laquelle elle est accompagnée par son professeur. Il est suggéré à Johanna de proposer l'une ou l'autre variante de son travail, notamment en agrandissant les racines de l'arbre, symbole de nos racines, et de remplacer la 'coupole' par la carte du territoire communal... La commune et la CLDR remercient chaleureusement Johanna et lui remettent un panier de terroir et un livre en guise de reconnaissance.

2. Approbation du précédent compte-rendu

Le compte-rendu de la précédente réunion, consacrée à l'analyse du troisième et dernier pilier 'Travailler à La Roche' est approuvé à l'unanimité, moyennant les précisions suivantes :

- Dans le point 3, il ne s'agit pas d'un séchoir à bois (de la société Cabay à La Roche), mais bien d'un séchoir à grains. A noter qu'il est certifié bio.

3. Présentation de l'ADL (agence de développement local)

Julie Sacre, membre de la CLDR et coordinatrice de l'ADL (agence de développement local) de Houffalize – La Roche-en-Ardenne, présente à la CLDR les principes de fonctionnement et la stratégie suivie par cette structure transcommunale. Nous renvoyons le lecteur en annexe à la présentation PPT.

L'exposé amène les réflexions et questions suivantes :

La commune de La Roche est partenaire, parfois de longue date, de plusieurs structures qui mènent des projets et actions dans des domaines variés. Certains de ces 'partenariats' sont le fait de toutes les communes wallonnes (Contrat de rivière, Département Nature et Forêt, Maison du Tourisme, services de secours...), d'autres à l'inverse sont propres à la commune de La Roche, et représentent un choix des autorités locales : Agence de Développement Local (ADL), Parc Naturel des Deux Ourthes (PNDO), Groupe d'Action Locale Pays de l'Ourthe (GAL), bibliothèque publique, Intégra+... Ces structures couvrent des champs d'action assez vastes : économie, aménagement du territoire, culture, mobilité douce, environnement, intégration sociale, énergies... De toute évidence, le territoire communal n'est pas pertinent pour gérer une série de thématiques.

A la vision de la stratégie de l'ADL, il apparaît que des projets (relatifs au 'vélo' par exemple) sont portés simultanément par plusieurs structures, ce qui requiert un travail de coordination et de concertation important pour éviter les doublons et les pertes d'énergie. Il est précisé qu'aucune structure ne chapeaute toutes les autres. Les territoires d'action, les modes de fonctionnement et principes mêmes d'existence sont propres à chacune d'elle.

Une question centrale mérite également d'être soulevée par rapport à la manière dont chaque commune s'implique dans l'une et l'autre de ces structures, et par conséquent aux bénéfices que chacune d'elles en retire. Les réflexions menées dans le cadre de l'opération de développement rural représentent une occasion de se repositionner, voire, ici ou là, de déplacer quelque peu les 'curseurs'.

Pour établir une stratégie cohérente dans le cadre du PCDR, il est essentiel de bien cerner ce que fait chacun. A cette fin, la FRW invite chaleureusement ☺ les participants à s'inscrire à la réunion programmée le samedi 2 juin, organisée conjointement avec la CLDR de Rendeux. Lors de cette journée, 9 structures 'transcommunales' (actives simultanément dans les deux entités) viendront présenter leurs missions et poser un regard 'extérieur' sur les réalités des territoires et leurs perspectives. Parmi les objectifs de cette journée figure aussi l'identification de projets et actions porteurs et fédérateurs dans l'une et l'autre des communes.

En ce qui concerne la stratégie menée par l'ADL, notons par exemple le 'soutien au vélo comme produit touristique du territoire'. Les constats posés lors des consultations éclairent sur les impacts 'plutôt négatifs' de ces activités. Il s'agit en l'occurrence d'un sujet (et il y en a d'autres...) pour lequel un équilibre devra être recherché, en concertation avec les diverses forces vives.

Lors de la prochaine CLDR en mai, le Parc Naturel des Deux Ourthes sera invité à présenter ses activités à l'assemblée.

4. Le diagnostic partagé

Le diagnostic 'partagé' correspond au croisement des données de l'auteur (analyse socio-économique) et de l'avis de la population / CLDR. Le document correspond à la version rédactionnelle et synthétique des 3 tableaux AFOM (vivre – habiter – travailler à La Roche) qui ont été abordés avec la CLDR lors des trois premières séances.

Il s'agit d'un document 'provisoire', à affiner au fil des prochaines étapes. Néanmoins, le document constituera in fine la partie centrale du PCDR. Il est important qu'un lecteur extérieur à la commune perçoive clairement les enjeux du territoire indépendamment de toute autre lecture. À ce stade, toute une série de questions – problématiques restent encore sans réponse...

Prochainement, la CLDR sera amenée à se prononcer sur les thématiques majeures, à approfondir en priorité. Diverses démarches seront entreprises pour compléter la bonne connaissance du territoire et identifier les leviers d'action dont dispose la commune pour agir. Ces démarches pourront consister selon les cas à organiser des groupes de travail ouverts à des extérieurs (habitants, personnes ressources...), consulter un public-cible particulier (aînés, agriculteurs...), préparer une visite de terrain...

Le diagnostic partagé a été envoyé avec l'invitation à la réunion. Une petite dizaine de participants ont pris connaissance du document. Il est regretté que les consignes de lecture n'aient pas été plus précises dans l'invitation. Pour rappel, il était demandé de prendre connaissance du document et de préparer des questions en cas de désaccord ou d'incompréhension.

Les discussions portent sur les difficultés que peuvent avoir des habitants 'lambda' à se prononcer sur les qualités d'un document tel que présenté, ainsi qu'à la disponibilité que cela requiert.

Voici quelques bonnes questions à se poser par rapport au diagnostic partagé :

- Le document de l'auteur est-il complet à ce stade ?
- Les forces et faiblesses principales de la commune sont-elles bien identifiées, traduites, pondérées ?
- Les besoins des habitants et de la commune, lorsqu'ils ont été exprimés, sont-ils conformément transcrits ?
- La vision d'avenir proposée par l'auteur correspond-elle aux réalités locales, aux souhaits de la population et des élus...?
- ...

Les commentaires – remarques - questions suivants sont émis :

- Le texte est agréable à lire. Il manque toutefois des repères, des points d'ancrage pour permettre de se positionner. Par exemple, on mentionne une grande surface forestière mais est-elle bien gérée ? Quelle en est la qualité ?
- Il est difficile de dire si le texte est fidèle au débat car chacun l'aborde avec sa sensibilité. Il semble que globalement c'est ce qui a été dit.
- Le texte est ardu et peu digeste. Il y a trop d'informations et trop d'abréviations.
- On sent que cela a été écrit à 3 mains. Il faut absolument une relecture extérieure.
- Peut-on savoir la part de pâturage occupée par des vaches ou des chevaux ? L'utilisation de terre agricole pour du « loisirs » est-elle pénalisante pour les agriculteurs ? → Quelques personnes dans la salle précisent que les privés qui ont des chevaux sont des locaux ; le problème vient plutôt de l'achat de terrains par de gros propriétaires 'extérieurs'. De même, les terres utilisées pour l'agriculture sont menacées par la culture des sapins de Noël, plus rentables...
- Dès qu'une exploitation arrête ses activités, les terres sont reprises par une autre car les agriculteurs ont besoin des terres pour garder les primes. Ce système de prime mise en place par le passé est pervers : sans les primes les agriculteurs ne peuvent plus s'en sortir.
- Ce que l'on constate également c'est que les agriculteurs ont leurs terres réparties sur plusieurs villages ce qui n'était pas le cas avant (on restait dans son village).
- Au niveau économie/tourisme, les remarques suivantes sont soulevées :
 - P. 5 La commune est propriétaire de certaines attractions mais c'est le SI qui les gère.
 - P. 6 Quel est le rapport entre la route d'Artagan et la Vélo-médiane ?!
 - P. 7 L'association des commerçants est en train de se recréer à La Roche
 - P. 7 Même s'ils sont peu nombreux, il y a encore quelques commerces dans les villages !
 - P. 10 Dès réflexions sont initiées quant au moyen d'accueillir des médecins supplémentaires mais la commune n'a pas répondu à l'appel à Projet de la Province du Luxembourg (c'était prématuré).

La FRW, quant à elle, pointe de manière générale les carences suivantes :

- Style rédactionnel approximatif et hasardeux, nombreuses fautes d'orthographe
- Informations manquantes : déchets, projets carrière, piscine...
- Avis de la population et/ou de la CLDR pas toujours clairement retranscrits
- Manque de pondération des informations : mix de données importantes et de détails
- Quelques informations en doublon
- ...

Le travail de coordination entre la FRW et l'auteur de programme se poursuit...

5. Les thèmes à creuser...

Au terme de la rencontre, en fonction des différents débats menés en commission, les participants sont invités à choisir 3 thématiques prioritaires, qui à leurs yeux apparaissent comme essentielles à aborder... Les choix peuvent être opérés au sein des thématiques proposées, mais d'autres thèmes peuvent également être suggérés...

Dans le tableau ci-dessous figurent les 'cotes' attribuées à chaque thème, sachant qu'un '3' vaut pour un choix de première priorité... et un '1' pour un choix de troisième priorité. Me suis-je bien fait comprendre ? ;-) Exemple pour la thématique social – services – santé, 2 personnes ont jugé qu'il s'agissait du thème le plus important à aborder.

Nous reviendrons lors de la prochaine séance de CLDR sur les résultats de ce rapide 'sondage', qui précisons-le d'emblée présente certaines limites.

Social – services – santé	1-1-2-3-1-3-1	12
Patrimoine naturel – environnement	3-3-1-1-1-3	12
Patrimoine bâti		0
Mobilité et sécurité routière	1-1-3-1-2-1-1-2-1-2	15
Tourisme	2-2-2-2-1-2	11
Energies	1	1
Agriculture – sylviculture	3-2-1	6
Economie – emplois – commerces	3-1-3-3-3-3-2-3-1-3	25
Vie associative et culturelle	2-3-3	8
Logement	2-2-2-2	8
Aménagement du territoire	3	3
Aînés PMR Jeunes	2-2	4
Jeunesse enseignement	3	3

6. Divers

1. Un projet de centrale de production d'électricité dans la vallée du Royen ?

L'actualité récente fait état d'un projet de centrale de production d'électricité dans la vallée du Royen, à l'instar de la centrale de Coo. Le bourgmestre explique que plusieurs sites en Province du Luxembourg ont en effet fait l'objet d'études pour voir les potentialités. Mais si le site du Royen a été envisagé, il ne sera finalement pas retenu.

2. Les prochaines rencontres de la CLDR sont fixées comme suit :

- **Mercredi 16/5 à 20h** : projets du PNDO + suites diagnostic & stratégie
- **Samedi 2/6 de 9h30 à 16h30** : inter CLDR La Roche – Rendeux à l'hostellerie de la Clairefontaine
 - ➔ Cette rencontre du samedi 2 juin est une réunion officielle de la CLDR, qui pour des raisons d'organisation se fera sur inscription. Il est prévu en matinée une présentation en plénière de chacune des 9 structures 'sélectionnées', et l'après-midi une réflexion commune par commune, avec les représentants des structures, pour faire avancer les réflexions. Cette étape apparaît tout à fait centrale pour parfaire la connaissance du territoire des communes par les CLDR.

3. Liste des abréviations :

La FRW a compilé une (longue!) série d'abréviations, dont la plupart sont utilisées dans l'un ou l'autre document de travail. Cette liste sera transmise avec l'invitation à la prochaine invitation.

4. Visite(s) de terrain :

A ce stade des réflexions, il pourrait être intéressant d'organiser une visite de terrain du territoire communal avec la CLDR, pour que chacun puisse visualiser concrètement différents sites évoqués ici et là dans les débats. Le sujet sera abordé lors d'une prochaine séance.

➔ *NB : Une visite de ce type a été organisée dans la commune de Beauvechain le samedi 14 avril, à laquelle participaient deux membres de la CLDR de La Roche, ainsi que des représentants de Erezée, Houffalize, et majoritairement Rendeux.*

5. Pause électorale (réunions publiques)

En raison d'un risque de 'pollution' des débats, la FRW est tenue, par directive ministérielle, de ne plus tenir de séances publiques au-delà du mois de mai. L'organisation des prochaines

étapes de travail devront tenir compte de ces dispositions. La CLDR peut toutefois continuer à se rassembler, puisqu'il s'agit d'un cercle 'fermé'.

6. Appels à projets actuellement en cours.

○ 'Vis mon village'

Soutien aux habitants qui veulent réaliser un projet concret pour/dans leur village, afin d'améliorer la qualité de vie, de favoriser les contacts entre des groupes d'habitants larges et diversifiés.

Pour qui ? Les projets peuvent être introduits par des habitants du village associés de manière formelle ou informelle ou des associations ou organisations travaillant au niveau local (les activités doivent toucher tous les habitants du village !)

- Lancement de l'appel 5/04/2018 - Clôture 21/06/2018
- Annonce sélection 15/10/2018
- Soutien financier : jusqu'à 5.000€
- Contact : Fondation Roi Baudouin - Informations générales +32-2-500 4 555

○ 'Voies lentes'

Concrétisation d'aménagements cyclables et cyclo-piétons.

Accessible à toutes les communes wallonnes – 100.000 euros – 75%

Attention particulière aux aménagements cyclables et cyclo-piétons qui assurent un accès direct au RAVeL ou une liaison inter-villages ou inter-quartiers. Ces aménagements participent à la mise en réseau et à la continuité des itinéraires cyclables et cyclo-piétons de façon à les rendre plus attractifs dans leur usage quotidien. De plus, une signalisation directionnelle adaptée doit permettre d'assurer la visibilité de ces itinéraires et rendre leur utilisation plus aisée.

Les candidatures doivent être introduites jusqu'au 11 mai 2018.

<http://mobilite.wallonie.be/news/subventions-en-mobilite-douce--appel-a-projets>

○ 'Culture, jeunesse, Citoyenneté #5'

Soutenir des initiatives célébrant la paix retrouvée à l'issue de la 1ère Guerre mondiale au travers d'actions culturelles et d'éducation permanente permettant de valoriser la créativité et l'initiative de ce secteur (transmettre le souvenir de ces épisodes marquants de notre histoire aux plus jeunes, dans un souci de travail de la mémoire, dans l'esprit d'apprentissage des valeurs de respect de l'autre, de tolérance, de civisme, de paix...)

- De 500 € à 5.000 €
- DOSSIER DE CANDIDATURE à déposer pour le 11 mai 2018
- RÈGLEMENT disponible sur demande :
citoyennete.mobilite@province.luxembourg.be

- ➔ La question est posée de savoir si les subventions 'voies lentes' pourraient être sollicitées pour la réfection des caillebotis de la fagne de Samrée. La FRW se renseigne, mais à première vue, cela semble peu probable vu le contexte.
- ➔ Le Bourgmestre éveille l'attention, exemple à l'appui, sur les appels à projets et leurs conséquences, notamment en matière d'entretien.
- ➔ La FRW ne remplit pas elle-même les dossiers de demande de subvention, mais peut apporter ses conseils et son aide, notamment en matière de relecture.

La FRW remercie les participants pour leur présence et clôture la séance.

Pour la FRW, Florence Lesuisse et Jean-Christophe Simon